La femme entrepreneur marocaine, une valeur ajoutée

Santé

Posté par: Visiteur

Publié le : 08-03-2013 20:12:02

Quel rôle peut jouer la femme dans le tissu économique national, sachant qu'une multitude d'entreprises féminines ont été crées ?

Si la femme marocaine peut légitiment se prévaloir des avancées réalisées en matière d'égalité qui l'ont habilitée à consolider ses acquis et sa participation à la prise de décision, elle n'en est pas moins fondée à nourrir le rêve d'une parité réelle en matière de gestion de la chose publique et d'accès aux postes de responsabilité dans les secteurs clés du développement socio-économique.

A la faveur de la célébration, le 8 mars, de la journée internationale de la femme, le débat sur ce thème est, on ne peut plus, actuel. Il s'agit en l'occurrence de fructifier les opportunités réelles mises à la disposition de la femme marocaine afin de lui permettre de jouir pleinement de ses droits civils et de valoriser ses talents et ses capacités dans les divers domaines.

Un tel débat prend plus de pertinence dès lors qu'on s'arrête sur un certain nombre d'indicateurs qui montrent la persistance d'une série d'entraves qui se dressent devant la promotion du principe de la parité dans un certain nombre de secteurs spécifiques au Maroc. De l'avis de plusieurs militantes, l'année écoulée n'avait pas connu la prise de mesures concrètes pour asseoir le principe de la parité et d'égalité, tel que consacré par la nouvelle Loi fondamentale du Royaume.

Dans un contexte national qui a nourri des doutes de certaines sensibilités féminines sur l'existence d'une volonté réelle de promouvoir la situation sociale et économique, voire politique de la femme marocaine, Leila Miyara, présidente de l'Association des femmes chefs d'entreprises du Maroc (AFEM), considère que la situation actuelle de la femme marocaine parait un peu paradoxale eu égard à la nouvelle Constitution qui consacre le principe d'égalité et de parité entre l'homme et la femme, alors que le gouvernement actuel compte une seule femme parmi ses membres.

Et de poursuivre que cette faible représentation de la femme au sein du gouvernement doit être appréhendée dans le contexte d'une conjoncture internationale marquée par la crise économique internationale, ce qui soulève des interrogations sur la place de la femme au sein de la société et sa vocation à s'ériger en véritable force de proposition dans la gestion des affaires publiques à tous les niveaux.

Plusieurs personnes s'interrogent sur les chances réelles offertes à la femme pour adhérer au processus de réformes déjà engagé par le Royaume sur les plans politique, économique, processus voué à la relance de la croissance économique et au renforcement du tissu entrepreneurial afin qu'il puisse mieux résister aux retombées négatives de la crise financière internationale, tout en répondant aux attentes affichées par les citoyens pour un développement intégré et équilibré.

Ainsi, une question se pose avec acuité, celle de savoir quel rôle peut jouer la femme dans le tissu économique national, sachant qu'elle a déjà donné la mesure de ses mérites, comme en témoigne la

création d'une multitude d'entreprises féminines qui ont apporté une valeur ajoutée certaine au monde des affaires au Maroc, soutient Mme Miyara, dans une déclaration accordée à la MAP à l'occasion de la journée internationale de la femme.

Dans le but de permettre aux femmes entrepreneurs de surmonter les obstacles auxquels leurs entreprises sont confrontées, l'AFEM, a-t-elle indiqué, offre à ses adhérentes des services de qualité, en matière d'accompagnement et de conseil, leur permettant d'aller de l'avant et contribuer activement au développement économique et social du pays.

Pour atteindre les objectifs escomptés, Mme Miyara a décliné la nouvelle stratégie de l'AFEM qui s'articule autour de quatre axes à savoir : guichet unique, innovation, régionalisation et représentativité.

Selon Mme Laïla Miyara, la nouvelle stratégie de l'AFEM s'inscrit dans une logique de changement dans la continuité visant, en particulier, à consolider et accélérer les projets qui sont déjà en marche.

Le premier axe de la stratégie consiste à créer un guichet unique au service des membres afin de faire connaître tous les avantages inhérents aux stratégies nationales: Imtiaz, Moussanada, Infitah, Intilak...

"Nous Âoeuvrons à améliorer la gouvernance de leurs entreprises, investir de nouveaux marchés et se déployer à l'international", a ajouté la présidente de l'AFEM précisant que l'Association encourage ses membres à se regrouper par secteur en groupement d'intérêt économique ou en "cluster" pour pouvoir répondre convenablement aux appels d'offres nationaux et internationaux.

Le deuxième axe consiste à orienter les entreprises vers l'innovation et inciter les porteuses de projets à se focaliser sur les créneaux innovants et durables. S'agissant du troisième axe, il vise, a-t-elle relevé, à accompagner le chantier de la régionalisation avancée afin de pouvoir contribuer activement au développement économique des régions, en procédant au renforcement du réseau régional de l'AFEM et en prenant part aux travaux des commissions qui se tiennent à ce sujet.

Quant au quatrième axe de la stratégie de l'AFEM, il prévoit la création de quatre nouveaux incubateurs (pépinières d'entreprises) et l'amélioration de la représentativité de l'AFEM auprès des pouvoirs de décision, avec l'ambition de s'ériger en force de proposition et partie influente dans toutes les décisions prises sur les plans économique et social.

Indéniablement la femme entrepreneur marocaine dispose de compétences avérées lui permettant de jouer pleinement son rôle dans la dynamique socio-économique que connait le Royaume. Elle ne revendique pas un traitement préférentiel ou une politique de "discrimination positive", mais juste une reconnaissance de ses capacités et de sa légitime ambition à accéder aux instances de prise de décision et de capitaliser son expérience dans l'activité entrepreneuriale, sur la base du mérite et de l'excellence.

MAP